

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Chatou

Introduction

Cher(e)s candidat(e)s,

RéseauVélo78 a élaboré ce questionnaire à votre attention, basé sur notre manifeste. Les objectifs de cette démarche sont :

- en savoir plus sur vos convictions et intentions,
- synthétiser vos réponses dans un tableau,
- diffuser vos réponses à notre réseau,
- si votre équipe est élue, avoir recours à vos réponses pour réaliser un ou plusieurs bilans au cours du mandat à venir.

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. *Le plan vélo a été voté par la CASGBS à mi 2019. Il s'agit maintenant pour Chatou d'adopter le financement du réseau complémentaire et des infrastructures à l'échelle de la commune, et de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la cohérence avec les communes limitrophes.*

Action n°2 :

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 :

Créer un réseau express vélo.

Chatou doit tout mettre en oeuvre afin d'assurer la continuité du plan vélo de la CASGBS sur les grands axes, le boulevard de la République et les Hauts de Chatou.

Action n°4 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Avenue du Maréchal Foch

- Boulevard de la République
- Avenue des Tilleuls

Action n°5 :

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Toutes les écoles à la gare de Chatou-Croissy-sur-Seine, à la médiathèque et aux centres de sport, stade, MJC, etc....

Action n°6 :

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Montesson, Le Vésinet, Croissy sur Seine et Carrières-sur-Seine.

C'est tout le principe du plan vélo de la CASGBS

Action n°7 :

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la

peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 :

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cela revient à créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles., par exemple l'Avenue de Brimont

Action n°9 :

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Ce principe devrait être appliqué partout en dehors de la rue du Maréchal Foch. Des zones 30 pourraient être aménagées sur les autres axes, à proximité des établissements scolaires et des intersections avec pistes cyclables.

Action n°10 :

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°11 :

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Exemple : <https://partagetarue94.wordpress.com/2019/01/25/rues-scolaires-pietonisees-aux-heures-decole-dans-le-94-et-autour-valorisons-les-bonnes-pratiques/>

Action n°12 :

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple place de la gare !.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 :

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo A la gare de Chatou-Croissy-sur-Seine.

Action n°14 :

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Près de la poste, du stade, des commerces route de Maisons, etc

Action n°15 :

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

A la fois pour les enfants, mais aussi pour les parents accompagnants.

Action n°16 :

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Ceci devrait être mise en oeuvre en premier lieu aux abords des écoles et en centre ville

Action n°17 :

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Service à développer par exemple les jours de marché pour les personnes handicapées ou âgées notamment .

Action n°18 :

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de

remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 :

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°20 :

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Utiliser par exemple le jardin public de l'île

Action n°21 :

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Chatou, c'est 4 km de diamètre

Action n°22 :

Créer une "journée sans voiture". L'après-midi du jour du petit train

Action n°23 :

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.